

Nom du produit: Multi 450 UV

Numéro de produit: 14058R

Instructions de fonctionnement 14058R

S'il vous plaît veuillez prendre un moment pour lire ces instructions et vous familiariser avec le produit avant de l'utiliser. Cela vous garantira des performances optimales et une longue durée de vie. Veuillez conserver ces instructions dans un endroit sûr pour référence ultérieure.

Spécifications:

Source de lumière :	COB LED
Lumens :	160 / 300 / 400 / 450
Température de couleur :	2700 / 4000 / 6400K
Boîtier :	Caoutchouc
Lentille :	PC
Classe de protection :	IP65 / IK07
Type de batterie 1 x 18650 :	3,7V – 2600mAh – 9.6Wh –
Câble pour chargeur :	USB à chargeur, USB Type-C à
Durée de charge / Autonomie de lampe (heures) :	2.5 / 2 (450lm), 4 (400lm),
Température de fonctionnement :	-10°C à +40°C
Dimensions de lampe:	5.65 x 3.9 x 20.1 cm

**Interrupteur lampe frontale:**

Appuyez une fois : 2700K + 300 lumens
Appuyez deux fois : 4000K + 400 lumens
Appuyez trois fois : 6400K + 450 lumens
Appuyez quatre fois : Torche 160 lumens

AVERTISSEMENT

Pour un usage commercial, l'utilisateur du chargeur devrait uniquement employer ce produit selon la législation et la réglementation locales. Le symbole indiqué à droite signifie que le produit est classé comme un équipement électrique ou électronique et ne devrait pas être mis au rebut avec les autres ordures ménagères ou déchets commerciaux à la fin de son cycle de vie. La Directive relative aux Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) a été instituée afin de recycler les produits en employant le summum des techniques de récupération et de recyclage existantes pour minimiser l'impact sur l'environnement, traiter toutes les substances dangereuses et éviter le développement des décharges. Les dispositifs portant le symbole adjacent ne doivent pas être mis au rebut avec les ordures ménagères. Veuillez retirer toutes les batteries et les mettre au rebut de manière écologique. Retournez le dispositif au point de collecte local des déchets d'équipements électroniques ou au fabricant /importateur afin qu'il se charge de la mise au rebut écologique du dispositif.